



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



NOUVEAU SITE WEB POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE VILLE !

Les Augustinoises et Augustinois peuvent dès maintenant consulter le nouveau site Internet de leur Ville à l'adresse : www.ville.st-augustin.qc.ca.

Qu'il s'agisse du look, de l'architecture ou du contenu, tout a été revu afin de rendre l'expérience de navigation agréable et de refléter le dynamisme et la beauté qui caractérisent Saint-Augustin-de-Desmaures.

Des plus convivial, le nouveau site vous permet de trouver rapidement les informations que vous recherchez concernant les nombreux services et activités offerts par la Ville. Il est d'ailleurs doté d'un moteur de recherche très performant.

Le site comprend un bloc intitulé Participation citoyenne où l'on retrouve les différentes initiatives de la Ville visant précisément à favoriser la participation des citoyens, dont les sondages en continu, la norme ISO 37120 et les exercices de consultation.

Saint-Augustin-de-Desmaures est une ville tournée vers le monde, comme en font foi les nombreuses entreprises étrangères installées au Parc industriel François-Leclerc. En conséquence, la Ville a tenu à se doter d'un nouvel outil



de marketing en rendant son site entièrement disponible en langue anglaise, en plus de créer des pages du parc industriel en versions espagnol et mandarin. Aussi, consultez les pages des différentes bâtisses de la Ville où vous retrouverez les activités qui s'y passent.

Enfin, le site est agrémenté de magnifiques photos mettant en valeur la très belle Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ajoutez dès maintenant www.ville.st-augustin.qc.ca à vos favoris Internet!

**Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Au plaisir de vous voir!**

RESTEZ BRANCHÉS SUR VOTRE VILLE! www.ville.st-augustin.qc.ca



Des alertes citoyennes en direct sur vos appareils mobiles



<https://www.facebook.com/vstaug>



<https://twitter.com/villesaintaug>



BUDGET 2017 ET PTI 2017-2018-2019

Le budget pour 2017, adopté le 16 janvier dernier, prévoit des dépenses de 59 987 967 \$. Des revenus prévus de 59 087 967 \$, additionnés à l'utilisation de 900 000 \$ pris à même le surplus anticipé de 2016, permettent d'équilibrer le tout. Le budget de 2016 se chiffrait à 58 260 953 \$.

Les secteurs de l'administration générale, des transports, des loisirs et de la culture sont ceux où la hausse des dépenses est la plus marquée, principalement en lien avec la rémunération.

RÉMUNÉRATION

Les dépenses liées à la rémunération augmentent dans tous les secteurs. Rappelons qu'en 2014 et 2015, plus d'une cinquantaine d'emplois ont été supprimés dans le cadre d'une restructuration majeure. Depuis, les besoins ont été réévalués, certaines descriptions de tâches ont été revues et quelques nouveaux postes ont été créés. Ainsi, en plus de l'indexation annuelle des échelles salariales inscrite dans les conventions collectives de travail et du gravisement d'échelons par certains employés, il faut considérer dans le total des dépenses liées à la rémunération près d'une dizaine de nouvelles embauches réparties dans tous les secteurs.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses de l'administration générale passent de 5 059 615\$ en 2016 à 6 185 887\$ en 2017, une hausse de 1 126 272\$. Cela s'explique en grande partie par la mise en place de mesures correctrices liées à la vérification que mène chez nous depuis plus d'un an le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) concernant les règlements, contrats, ententes et appels d'offres de la Ville au cours des dernières années. Il a été choisi de ne pas attendre les conclusions du rapport du MAMOT et les recommandations qui l'accompagneront pour mettre en œuvre de nouvelles façons de faire favorisant efficacité, efficience et transparence. La mise en place amorcée d'un système d'archivage, d'une structure de gestion de projets ou d'un programme de gestion prévisionnelle des emplois et compétences en sont des exemples. Évidemment, l'implantation de telles mesures correctrices entraîne ponctuellement des coûts additionnels. Ces dépenses non récurrentes sont majoritairement imputées à la fonction administration générale. C'est aussi cette dernière qui absorbe le coût des nombreux et onéreux avis juridiques liés à la vérification en cours et aux correctifs qui doivent être apportés.

TRANSPORTS

Le budget affecté aux transports augmente de 942 794\$ pour passer de 3 744 975\$ à 4 687 769\$. Cette hausse est essentiellement due à des améliorations concernant le service de déneigement et est d'autant plus marquée que le conseil municipal a choisi d'assumer la totalité des coûts associés à l'entretien de plusieurs rues privées, une dépense de plus de 225 000\$.

LOISIRS ET CULTURE

Les dépenses en loisirs et culture croissent de 497 226\$ pour totaliser 7 026 892\$. Au cours des prochains mois, des plans directeurs seront élaborés pour ces secteurs dans le but d'établir pour l'avenir une adéquation entre les besoins de la population et les moyens financiers de la Ville.

VENTES DE TERRAINS

En 2016, les ventes de terrains du Parc industriel François-Leclerc ont atteint le montant record de 4,3 M\$ (3,9 M\$ notariés et 0,4 M\$ faisant l'objet d'une promesse d'achat). Ce résultat atteste de l'intérêt marqué des gens d'affaires pour Saint-Augustin-de-Desmaures, en même temps que de leur confiance dans les actions entreprises pour redresser les finances et la gestion.

Cela dit, la vente d'actifs ne devrait toutefois pas être entièrement dédiée à défrayer les dépenses courantes comme c'est le cas depuis des années. C'est pourquoi il est prévu de ramener progressivement la part des ventes de terrains consacrée au budget d'opération de 5 M\$/année (2015) à 1,5 M\$/année (2019). Ainsi, le fruit de toute vente supplémentaire d'actifs pourra être alloué à d'autres fins, notamment le remboursement direct de la dette.

Pour 2017, le montant tiré des ventes de terrains anticipées qui sera alloué au budget de fonctionnement est de 2,9 M\$.

SERVICE DE LA DETTE

Pour 2017, le service de la dette se chiffre à 10 938 841\$, soit une baisse de 963 632\$ par rapport à 2016. Cette situation s'explique par la diminution des dépenses en immobilisations (dépenses de près de 1,5 M\$ pour 2016 au lieu des 6 M\$ prévus au Programme triennal d'immobilisations) et par une diminution des taux d'intérêt dont la Ville a pu bénéficier lors des refinancements de certains emprunts à long terme.

Qu'il s'agisse de sécurité publique, d'hygiène du milieu, de santé et bien-être ou encore d'aménagement, d'urbanisme et de développement, une gestion serrée des dépenses et un redressement des pratiques s'imposaient et un sérieux coup de barre a été donné. L'année 2017 verra la consolidation des actions entreprises en ce sens, et ce, dans chacun des services. Des changements majeurs se concrétiseront, notamment au Service de la trésorerie où ont été entrepris une révision complète des pratiques de gestion et la mise en place d'un système financier performant. Le Service de la gestion du territoire poursuivra quant à lui l'élaboration du Plan d'urbanisme amorcée, en concordance avec le Schéma d'aménagement de la Ville de Québec qui devrait être adopté en 2018. Dans la foulée de la mise en place du nouveau site Internet de la Ville, le Service des communications est à développer de nouveaux outils technologiques, en plus de poursuivre les sondages réalisés en continu, fruit d'une nouvelle philosophie de gestion axée sur l'interaction personnalisée avec les citoyens. Le passage à la collecte des matières recyclables à toutes les semaines ou l'achat de livres numériques en plus grand nombre à la bibliothèque sont des exemples concrets d'actions découlant de l'analyse des résultats de ces sondages.

TAUX DE TAXATION

Pour 2017, la Ville verra son taux de taxes foncières moyen augmenter de 0,7% pour le secteur résidentiel. Pour une résidence moyenne évaluée à 359 528 \$, cela implique une hausse de 26 \$. Quant aux secteurs commercial et industriel, leur taux de taxes foncières moyen augmentera de 2,1%.

En 2017, les taux de taxation par 100\$ d'évaluation sont les suivants selon les différentes catégories d'immeubles :

TAUX DE BASE (RÉSIDENTIEL)	0,9855
SIX LOGEMENTS ET PLUS	0,9855
TERRAIN VAGUE DESSERVI	1,9710
COMMERCIAL	3,6760
INDUSTRIEL	3,6686
IMMEUBLE AGRICOLE	0,9855

VERSEMENTS ÉTALÉS

Trois versements sans intérêt sont proposés selon le calendrier suivant :

- Premier paiement : 20 mars 2017
- Deuxième paiement : 1^{er} juin 2017
- Troisième paiement : 3 octobre 2017

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Le contexte budgétaire actuel fait en sorte que la Ville doit s'en tenir à un Programme triennal d'immobilisations très modeste, tout en assurant le maintien de la condition des infrastructures. Les investissements en immobilisations prévus pour 2017 sont de 6 M\$, incluant notamment l'injection de 2 M\$ pour



BUDGET 2017 ET PTI 2017-2018-2019

la réfection des chaussées, soit le minimum requis afin de maintenir l'état actuel du réseau routier.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux dépenses d'immobilisations, la situation précaire des finances de la Ville commande une vision à long terme qui va au-delà des exigences de la loi. Ainsi, dès l'an prochain, vous verrez apparaître la notion de plan quinquennal d'immobilisations (PQI) au lieu du classique plan triennal d'immobilisations (PTI). Une telle planification des dépenses en immobilisations sur une période de cinq ans permettra d'avoir une vision à plus long terme et d'éviter les mauvaises surprises.

MODIFICATIONS AU BUDGET ADOPTÉ EN DÉCEMBRE 2015

À la demande de la majorité des membres du conseil municipal, le budget qui avait été unanimement adopté le 15 décembre 2016 a été modifié à l'occasion d'une séance extraordinaire tenue à cet effet le 16 janvier 2017. La manœuvre entraîne un retard dans l'émission des comptes de taxes, ce qui fait en sorte que le recours à la marge de crédit sera nécessaire pour payer le 1^{er} versement de la quote-part à l'agglomération dû le 1^{er} mars (12 600 000\$), et ce, pendant 20 jours. Coût estimé de l'opération en frais d'intérêts : plus de 34 000\$.

Par ailleurs, les revenus prévus au budget adopté le 15 décembre ont été amputés de 511 000\$ dans des postes budgétaires, où soit les contrats sont déjà donnés et les sommes déjà engagées (services professionnels pour mise aux

normes en lien avec la vérification menée par le MAMOT), soit les dépenses devront de toute façon être effectuées (services juridiques, notamment dans le cadre de la poursuite contre l'agglomération où le procureur continue d'agir pour la Ville). Plus d'un demi-million de dollars sera donc dépensé en 2017 sans que nous ayons les revenus de taxes associés. De plus, ce trou dans les revenus de 2017 étant par définition récurrent, cela mine le cadre financier à moyen terme mis en place depuis 2015 pour éviter les soubresauts de taxation et les mauvaises surprises. Conclusion : selon toute probabilité, de façon à poursuivre les efforts de redressement de la situation financière de notre Ville, la diminution de hausse dont vous bénéficiez en 2017 devra entièrement être récupérée en 2018 de façon à maintenir le cadre financier projeté à moyen terme.

C'est vous qui payez; il importe que vous ayez l'heure juste. Soyez assurés que vous continuerez de l'avoir.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



TAXES : LES DATES À RETENIR

Vous recevrez votre compte de taxes 2017 vers le 20 février. Pour vous aider à acquitter votre compte de taxes, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures propose le mode trois versements sans intérêt.

Calendrier des paiements

Premier paiement : 20 mars 2017
Deuxième paiement : 1^{er} juin 2017
Troisième paiement : 3 octobre 2017

Simple et rapide

Simplifiez-vous la vie et bénéficiez d'un traitement plus rapide en effectuant votre paiement par l'entremise des services automatisés des institutions financières participantes (téléphone, Internet ou guichet automatique). Assurez-vous également de la bonne inscription de votre numéro de matricule à 18 chiffres dans votre dossier de paiement électronique.

Institutions financières participantes

Banque Royale • Banque de Montréal • Banque Nationale • Banque Scotia
Banque Laurentienne • Caisse populaire Desjardins • TD Canada Trust

Paiement par chèque

Il est aussi possible de faire parvenir vos paiements par courrier en détachant chacun des coupons de remise et en les retournant, accompagnés des chèques, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Service de la trésorerie
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Paiement par débit et argent : directement à l'hôtel de Ville de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

Nouveaux propriétaires

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié au nom de l'ancien propriétaire. Ceci s'explique



par les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation. Le compte de taxes émis en début d'année demeure en vigueur toute l'année, puisque celui-ci est rattaché à la propriété et non au propriétaire. La Ville n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

Si vous n'avez pas reçu votre compte, ou en cas d'incertitude, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour en communiquant avec le Service de la trésorerie au 418 878-4662 poste 5306 ou 5315.

Évaluation foncière en ligne

Il est maintenant possible, pour les citoyens et les professionnels, de consulter le rôle d'évaluation foncière ainsi que le montant annuel des taxes sur notre nouveau site Internet. Profitez-en pour voir les nombreux services et activités offerts en ligne!

EMPLOIS ÉTUDIANTS DISPONIBLES BIENTÔT

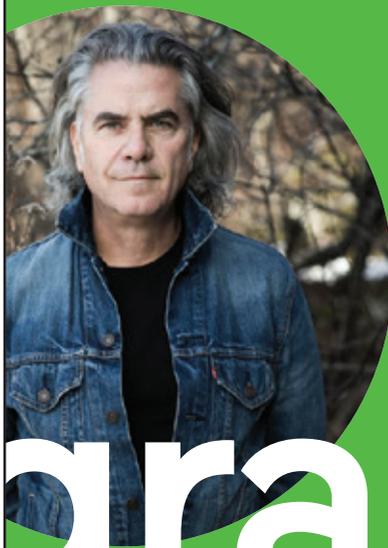
Consultez notre site internet régulièrement pour connaître les différents postes offerts, à la section FAIRE CARRIÈRE À LA VILLE (urbanisme, travaux publics, culture et voirie). Des postes au Service des travaux publics seront également affichés prochainement.

MONITEURS ET SAUVETEURS RECHERCHÉS

LIEU : CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
ET COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL.
Postulez auprès de Mélanie Boudreau : boudreaum@cndf.qc.ca

RICHARD SÉGUIN

JÉRÉMY DEMAY



Pro gram mation

SUSIE ARIOLI

PATRICK NORMAN

Spectacles présentés
en collaboration avec
la Salle Albert-Rousseau



Humour

Dominic Paquet
25 février 2017

**Laurent Paquin
en rodage**
4 mai 2017

**Jérémy Demay
en rodage**
15 juin 2017

Chanson

2Frères
16 février 2017

Richard Séguin
18 mars 2017

Susie Arioli
31 mars 2017

Patrick Norman
14 avril 2017

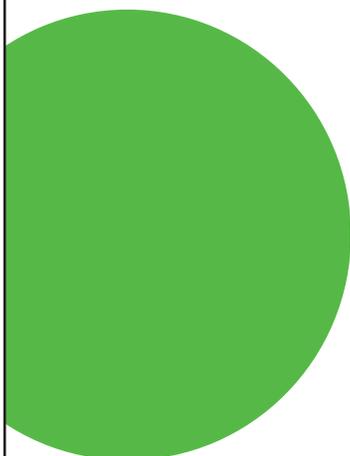
Surveillez
[sallealbertrousseau.com
/salle-desjardins](http://sallealbertrousseau.com/salle-desjardins)
pour connaître
tous les ajouts à
la programmation!

Achat de billets

Guichet
Salle Albert-Rousseau
2410, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 1T3

**Billetterie lors des spectacles
(Guichet dès 18h)**
4950, rue Lionel-Groulx
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1V2

Information et réservation
418 653-2527



2FRÈRES



DOMINIC PAQUET

Partenaires:



UNE PREMIÈRE VERSION DU PLAN D'URBANISME DÈS CET ÉTÉ

Les travaux vont bon train en vue de la mise en place du nouveau plan d'urbanisme de la Ville, une première version devant même être présentée à la population au début de l'été 2017

Déjà, au printemps 2016, un portrait de la situation avait été dévoilé. Par la suite, la Ville a consulté divers intervenants du milieu, en plus de travailler à la production d'une première version du plan.

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme? Il s'agit d'un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire.

Toute municipalité a l'obligation d'être dotée d'un tel plan. Or, il s'agira du premier véritable plan d'urbanisme dont la Ville se dotera depuis sa reconstitution en 2006.

Planification régionale

La refonte du plan d'urbanisme se réalise dans un environnement de planification composé de multiples paliers. Ces paliers s'imbriquent les uns aux autres à l'aide du processus de conformité descendant du niveau métropolitain vers le niveau régional, puis au niveau local.

Ainsi, le plan d'urbanisme local doit être conforme au schéma d'aménagement et de développement régional (SAD) de l'Agglomération de Québec, qui lui-même, doit être conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) supra-régional de la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ).

L'Agglomération de Québec est présentement au cœur du processus de révision de son SAD et le PMAD de la CMQ est également en cours de révision. La Ville doit donc tenir compte de l'évolution de ces documents de planification à l'intérieur de son propre processus de révision.

Surveillez votre MIM et le site internet pour rester à l'affût des prochains développements.

- PRINTEMPS 2016 Consultation des intervenants du milieu - définition des enjeux
Consultation de l'administration municipale - définition des enjeux
- ÉTÉ 2016 Consultation du CCU - validation du portrait et des enjeux
- AUTOMNE 2016 Présentation des orientations au Conseil municipal
- HIVER 2017 **Présentation au Conseil municipal du PU préliminaire**
- ÉTÉ 2017 **Présentation à la population du PU préliminaire**

APPEL À LA COLLABORATION DE LA POPULATION

SONDAGE SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE



La Ville procède actuellement à la révision de sa planification stratégique. Dans le cadre de cet exercice, votre point de vue est très important. En effet, cette planification détermine les grandes lignes d'action que la Ville entend adopter pour les années à venir.

Déjà, plusieurs personnes et partenaires ont été rencontrés dans le cadre de cette révision. L'exercice ne saurait être complet sans la participation d'un maximum de citoyens. Vous êtes donc tous invités à remplir le sondage accessible à l'adresse <https://fr.surveymonkey.com/r/maville>

La date limite pour participer est le jeudi 2 mars 2017. Merci de votre collaboration!

DAVANTAGE DE COLLECTES POUR RECYCLER PLUS ET MIEUX!

Plus d'excuses pour ne pas recycler, car à compter de maintenant vous pouvez mettre votre bac bleu en bordure de rue toutes les semaines. Cette initiative a pour but de faciliter le geste de RECYCLER en s'assurant que vous ne manquez plus d'espace pour le faire.

Notez que la collecte des ordures est maintenue aux deux semaines en hiver, le retour à la collecte hebdomadaire s'effectuent durant la semaine du 17 avril.

La Ville vous écoute

Cette décision se veut une réponse directe aux sondages que la Ville réalise afin de connaître la satisfaction des citoyens quant à ses services. De l'ensemble des services offerts, les collectes des ordures et des matières recyclables ont été les premiers à faire l'objet de questions particulières. Un commentaire revenait régulièrement : plus de collectes SVP!

De plus, comme cette initiative doit permettre d'augmenter le volume des matières recyclées, elle devrait se faire à peu de frais pour la Ville qui, à l'instar des autres municipalités, est maintenant compensée financièrement par les émetteurs d'emballages, de contenants et d'imprimés. Le message est donc lancé : ensemble, recyclons plus...

Guide du tri

Attention! Il est important de ne déposer dans le bac bleu que les matières recyclables faites de papier, carton, verre, plastique ou métal. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter le Guide du tri distribué par la poste. Une version en ligne est également disponible sur le site Internet de la Ville.

**La journée
Tuques et
Bas de laine**

Centre Delphis-Marois
300, rue de l'Entrain

Remis au lendemain en cas de mauvais temps

12 h 30 à 16 h 30

Animation extérieure

Tours de poney
Jeux gonflables
Cabane à sucre
Parcours à obstacles
Feu de camp

Le 18
Février
2017

18 h à 20 h

Patinage festif
Jeux de lumières
Feu de camp
Musique de D.J.

12 h 30
Classique hivernale
MAHG 1

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



FÉVRIER					MARS				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	2	3			1	2	3
6	7	8	9	10	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	20	21	22	23	24
27	28				27	28	29	30	31

• • • BAINS LIBRES - COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL • • •

Du lundi 9 janvier au jeudi 30 mars 2017

Relâche - Du 4 au 12 mars 2017

JOUR	BASSIN SPORTIF	BASSIN RÉCRÉATIF	INFO
LUNDI	12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 - 16h30 à 17h00 *10 - 17h00 à 17h25 *5 - 17h25 à 17h50 *3 20h05 à 21h35 *7	16h30 à 17h50 Pour tous	*L'astérisque indique le nombre de couloirs disponibles pour le bain en longueurs T = Tremplins ouverts, horaire modifiable sans préavis
MARDI	12h15 à 13h30 *7		
MERCREDI	12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 16h30 à 17h00 *10 17h00 à 17h25 *5 17h25 à 17h50 *3 20h10 à 21h40 *7	12h15 à 13h30 Pour tous 16h30 à 17h50 Pour tous	
JEUDI	12h15 à 13h30 *7		
VENDREDI	12h15 à 13h30 *7 15h30 à 16h50 *5 20h00 à 21h30 *3 - T	15h30 à 16h50 Pour tous 20h00 à 21h30 Pour tous	
SAMEDI	13h30 à 15h30 *3 - T 18h00 à 20h00 *3 - T	9h30 à 11h00 Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 18h00 à 20h00 Pour tous	
DIMANCHE	13h30 à 15h30 *3 - T 19h15 à 20h45 *3 - T	9h30 à 11h00 Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 19h15 à 20h45 Pour tous	

JOUR	BASSIN SPORTIF	BASSIN RÉCRÉATIF	INFO
SAMEDI 4 MARS	13h30 à 15h30 *3 - T 18h00 à 20h00 *3 - T	9h30 à 11h00 - Famille 13h30 à 15h30 - Tous 18h00 à 20h00 - Tous	*L'astérisque indique le nombre de couloirs disponibles pour le bain en longueurs T = Tremplins ouverts, horaire modifiable sans préavis
DIMANCHE 5 MARS	13h30 à 15h30 *3 - T 19h15 à 20h45 *3 - T	9h30 à 11h00 - Famille 13h30 à 15h30 - Tous 19h15 à 20h45 - Tous	
LUNDI 6 MARS	12h15 à 15h00 *5 16h30 à 17h50 / Adultes Entraînement en longueur 16h30 à 17h00 *10 17h00 à 17h25 *5 17h25 à 17h50 *3 20h05 à 21h35 *7	12h15 à 15h00 Tous 16h30 à 17h50 Tous	
MARDI 7 MARS	12h15 à 15h00 *5	12h15 à 15h00 Tous	
MERCREDI 8 MARS	12h15 à 15h00 *5 16h30 à 17h50 / Adultes Entraînement en longueur 16h30 à 17h00 *10 17h00 à 17h25 *5 17h25 à 17h50 *3 20h10 à 21h40 *7	12h15 à 15h00 Tous 16h30 à 17h50 Tous	
JEUDI 9 MARS	12h15 à 15h00 *5	12h15 à 15h00 - Tous	
VENDREDI 10 MARS	12h15 à 15h00 *5 15h30 à 16h50 *4 20h00 à 21h30 *4 - T	12h15 à 15h00 - Tous 15h30 à 16h50 - Tous	
SAMEDI 11 MARS	13h30 à 15h30 *3 - T 18h00 à 20h00 *3 - T	9h30 à 11h00 - Famille 13h30 à 15h30 - Tous 18h00 à 20h00 - Tous	
DIMANCHE 12 MARS	13h30 à 15h30 *3 - T 19h15 à 20h45 *3 - T	9h30 à 11h00 - Famille 13h30 à 15h30 - Tous 19h15 à 20h45 - Tous	

• • • AUTRES ACTIVITÉS LIBRES - RELÂCHE • • •

SAMEDI 4 MARS	DIMANCHE 5 MARS	LUNDI 6 MARS	MARDI 7 MARS	MERCREDI 8 MARS	JEUDI 9 MARS	VENDREDI 10 MARS	SAMEDI 11 MARS	DIMANCHE 12 MARS
12 h à 16 h Badminton libre	10h30 à 13 h Badminton libre	9h à 13h Pickeball libre	9 h30 à 11 h Patin libre	9 h30 à 11 h Patin libre	9h à 12 h Badminton libre	9h à 11 h Badminton libre	12h à 14 h Badminton libre	10h30 à 13 h Badminton libre
18 h à 20h20 Patin libre	13h à 15 h Initiation au Pickeball *	9 h30 à 11 h Patin libre	11h30 à 13h Pickeball libre	11h30 à 14h30 Badminton libre	9 h30 à 11 h Patin libre	9 h30 à 11 h Patin libre	18h à 20h20 Patin libre	14 h à 15 h Patin libre
	14 h à 15 h Patin libre	12h à 14h Hockey libre familial						
		13 h30 à 17 h Badminton libre	13 h30 à 16 h Badminton libre	15h15 à 17h45 Pickeball libre	13h à 15h Pickeball libre	15h à 16h45 Pickeball libre		
						15h à 16h45 Badminton libre		

* Inscription obligatoire auprès de Réjean Paré au 418 878-3471



Centre communautaire Jean-Marie-Roy



Complexe sportif multifonctionnel

Location de salles

Réception de mariage, fête d'enfants, réception funéraire, baptême, réunion d'affaires, lancement, conseil d'administration, etc. 418 872-0219, poste 1900.

Location de salle - Complexe sportif multifonctionnel
Heures de glace et AquaFête

418 878-8552, poste 5800

HORAIRE D'OUVERTURE

POUR TOUTES LES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Lundi au vendredi	17 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 22 h
Congés scolaires	10 h à 22 h
Semaine de relâche	10 h à 22 h

CULTURE

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Les détails et la description des activités sont disponibles sur le nouveau site Internet de la Ville à l'adresse : <http://www.ville.st-augustin.qc.ca>

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions débutent deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandvois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, sur les heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU
TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

SEMAINE DE RELÂCHE

Spectacle pour la semaine de relâche offert à la bibliothèque Alain-Grandvois pour les 5 à 12 ans. Surveillez les détails sur le site web de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Jusqu'en avril, les conférences se tiennent toujours le dernier mardi du mois. De plus, la bibliothèque Alain-Grandvois ajoute à son calendrier d'activités les journées « Pédago à la biblio ». Des activités spécialement offertes pour les enfants, en après-midi, lors des journées pédagogiques. Surveillez les détails!

17 février à 18h30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans - *Perdus au musée*
Animatrice : Line Boily

18 février à 10h15

Biblioconte 0-5 ans - *La grosse patate*
Animatrice : Brigitte Brideau

Du 18 février au 12 mars

Exposition - *Noir*
Par Francine Audet



24 février à 19 h

Concert - *Deux violoncelles*
Par Caroline Goulet et Daniel Finzi

28 février à 19 h

Conférence - *La Coupe à Québec : les Bulldogs et la naissance du hockey*
Conférencier : Marc Durand

3 mars à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans - *Dors bien, ours brun*
Animatrice : Line Boily

10 mars à 19 h

Concert des étudiants en musique du CNDP et Alain-Châteauvert

17 mars à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans - *Le voleur de fromage*
Animatrice : Line Boily

18 mars à 10 h 15

Biblioconte 0-5 ans - *Aboie Georges*
Animatrice : Brigitte Brideau

Du 18 mars au 16 avril

Exposition - *Nombre*
Par les membres de l'Association culturelle

28 mars à 19 h

Conférence - *Le sucre du pays : les produits de l'érable d'hier à aujourd'hui*
Conférencière : Catherine Ferland

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ
CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY
4950, RUE LIONEL-GROULX

PÉDAGO À LA BIBLIO

Des activités à la bibliothèque lors des journées pédagogiques

31 mars à 14h30

Pédago à la biblio - *Mammifères et petits animaux*
Animée par Éducazoo

NOUVEAU

MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-4662, POSTE 6613

Jusqu'au au 19 février

Exposition - *Motus et Bouche Cousue*
par Annie Rodrigue

Du 25 février au 2 avril

Exposition - *Traces de l'humanité*
par Ghislaine Riendeau

17 mars à 9h30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans - *Mon joli minois*
Animatrice : Adéline Germain

22 mars à 14 h

Atelier de carterie pour 16 ans et plus
Animatrice : Hélène Simon



SEMAINE DE RELÂCHE

Profite de la semaine de relâche pour venir participer à des ateliers de création à la maison Thibault-Soulard. L'inscription est obligatoire et débute le mardi 21 février!

7 mars à 14 h (pour les 6 à 12 ans)

Atelier pour la semaine de relâche - *Création d'inventions absurdes*
Animateur : Général Patente

9 mars à 14 h (pour les 4 à 8 ans)

Atelier pour la semaine de relâche - *Création de masques avec des matériaux recyclés*
Animatrice : Gigi Wenger

10 mars à 14 h (pour les 7 à 14 ans)

Atelier pour la semaine de relâche - *Création d'emojis*
Animatrice : Adéline Germain Animatrice : Adéline Germain

MAISON OMER-JUNEAU

298, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 872-0219, POSTE 1115

PROGRAMMATION HIVER 2017

La programmation Hiver 2017 de la maison Omer-Juneau est disponible sur le site Internet de la Ville ainsi qu'à la maison Omer-Juneau. Pour vous inscrire, contacter Mélodie Demers, au 418 872-0219 poste 1115.

6 mars à 13 h

Formation - *Le diabète se prévient*
Animatrice : Marie-Claude Munroe, infirmière

LOISIRS PRINTEMPS- ÉTÉ 2017

C'EST LE TEMPS
DE S'INSCRIRE!



K É N O



DES ACTIVITÉS POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS!

**Début des inscriptions
en ligne le 13 février 2017**

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Ateliers de dessin et de peinture pour adulte
Bande dessinée et caricature

MUSIQUE

Piano et chant populaire

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

SPORTS

Cours de tennis
Tennis intérieur
Tennis extérieur
Badminton et pickleball
Ateliers de golf

BIEN-ÊTRE

Atelier sur la santé du dos
Qi gong (yoga chinois) et Tai-Chi-Chuan
Méditation
Yoga

FORMATIONS

Échecs
Découvrir mon iPad

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2017

ACTIVITÉS AQUATIQUES

ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES RECONNUES PAR LA VILLE

ARO-Club de Plongeon de Québec
Association de Baseball Noroît
Club de natation de la région de Québec
Club de Taekwondo de Cap-Rouge et St-Augustin
Club de tennis de St-Augustin
École de danse Espace Danse
Le Grand Circuit Familial
Karaté - Yoseikan Budo St-Augustin
Club de soccer CRSA

ACTIVITÉS EN COLLABORATION AVEC LA VILLE

Cardio Plein Air - St-Augustin

ACTIVITÉS LIBRES OFFERTES PAR LA VILLE